



Programme thématique

Appel à projets FRM 2020

Environnement et Santé

CONTEXTE

L'exposition de l'Homme à des agents environnementaux (agents physiques ou chimiques, infectieux, contaminants alimentaires ainsi que divers stress et mode de vie, ...) peut avoir un impact sur sa santé. Ces agents, selon la durée mais aussi la fenêtre d'exposition en particulier pendant la période péri-natale, sont de plus en plus souvent impliqués comme (co)acteurs du développement d'un très grand nombre de processus pathologiques.

Dans un tel contexte, la FRM souhaite soutenir des projets de recherche visant à une meilleure compréhension des modes d'action de ces agents environnementaux seuls ou en mélange dans l'établissement de ces processus pathologiques. La prise en compte de la notion d'exposome et la construction de *consortia* interdisciplinaires seront encouragées dans le but de promouvoir à terme une politique de prévention de ces pathologies reliées à une exposition environnementale.

CONDITIONS GENERALES

Toutes les pathologies chroniques, incluant le cancer, en lien avec un ou plusieurs agents environnementaux sont concernées par cet appel à projets.

Sont éligibles, les projets portant sur les aspects moléculaires, cellulaires, translationnels et intégrés de la physiopathologie. Les études en sciences économiques et sociales seront également considérées.

Sont exclues de cet appel à projets, les études impliquant la création d'une cohorte ou d'un essai clinique *de novo* ou exclusivement dédiées à du séquençage.

Les projets soumis doivent émaner d'une équipe ou plusieurs équipes. Si le projet proposé est collaboratif, il doit démontrer une intégration de l'activité des équipes et non relever d'une simple juxtaposition de compétences.

Le budget dédié à cet appel à projets est de 5 millions d'euros.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Le demandeur et le/s co-demandeur/s éventuel/s doivent appartenir à des équipes indépendantes (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre de recherche) implantées dans des laboratoires en France et rattachées à un/des organisme/s public/s de recherche ou d'enseignement supérieur français (Inserm, CNRS, CEA, Inria, Inra, université...).

Le demandeur et le/s co-demandeur/s éventuel/s, doivent être des chercheurs statutaires ou des enseignants-chercheurs statutaires (EPST, université...).

Les projets peuvent associer des équipes étrangères ou des partenaires privés, mais ces derniers ne pourront pas bénéficier du financement.

Les demandeurs et le/s co-demandeur/s éventuel/s peuvent être bénéficiaires d'une aide aux équipes pluriannuelle de la FRM en cours de financement (Equipe FRM, Amorçage de jeunes équipes, aide d'un programme Urgences ou Pionniers de la Recherche). Dans ce cas, le projet proposé devra être différent et non redondant de celui déjà soutenu par la FRM.

SUBVENTION

La demande de financement ne doit pas excéder 600 000 euros au total.

La durée du projet est de 2 ou 3 ans.

Les frais d'équipement, de fonctionnement, de missions et/ou de personnel sont éligibles.

Le financement alloué devra débuter au plus tard en mars 2021.

CRITERES D'EXCLUSION

Une équipe de recherche (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre/institut de recherche) ne peut demander ou co-demander qu'une seule demande de financement. Ce critère s'applique quelle que soit la taille de l'équipe, sa structuration éventuelle en plusieurs sous-groupes ou thématiques, sa direction par un seul responsable ou deux co-responsables.

Les équipes de membres du Comité de la recherche de la FRM - <https://www.frm.org/fondation/notre-fonctionnement/le-comite-de-la-recherche> - ne peuvent pas postuler à cet appel à projets.

SELECTION DES PROJETS

La procédure de sélection des projets comprendra deux étapes : soumission d'une pré-demande puis soumission d'une demande complète.

Le comité de pilotage *ad hoc* mis en place par la FRM est en charge de la sélection des pré-demandes et de la sélection finale des demandes. Une évaluation complémentaire des demandes complètes sera réalisée par des experts étrangers.

La soumission des pré-demandes et des demandes s'effectue sur le portail de la FRM : https://frm.evision.ca/eAwards_applicant/

Éléments importants de l'évaluation

- Qualité scientifique du demandeur (parcours, publications) et de son équipe (apport respectif de chacun des membres).
- Faisabilité du programme (résultats acquis, cofinancements, environnement scientifique, collaborations, nombre de personnes ou équivalents temps plein impliqués ...).
- Adéquation du budget prévisionnel au projet.

CALENDRIER

Ouverture de saisie des pré-demandes	22 octobre 2019
Clôture de saisie des pré-demandes	19 décembre 2019 (16h, heure de Paris)
Sélection des pré-demandes	12 mars 2020
Sélection des demandes	septembre 2020

CONTACTS

Gaëtane Pollin
gaetane.pollin@frm.org
01 44 39 75 74

Rodrigue M'Boutou
rodrique.mboutou@frm.org
01 44 39 75 83